supérieurs (SUP)

DPE

Je réalise une rénovation d'ampleur avec MaPrimeRénov'. Je bénéficie du Parcours accompagné.

MON AIDE

Une aide à hauteur de

40 %*

du montant des travaux dans un plafond de :

40 000€ HT

pour un gain de 2 étiquettes énergétiques

55 000€ HT

pour un gain de 3 étiquettes énergétiques

70 000€ HT

pour un gain de 4 étiquettes énergétiques



Un accompagnement sur mesure pris en charge à 20 % dans un plafond de 2000 € TTC

Dans le cadre d'une rénovation d'ampleur, MaPrimeRénov'



est cumulable avec les aides locales des collectivités



intègre automatiquement la valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE) pour n'avoir qu'un seul dossier à déposer.

Attention: en additionnant l'ensemble des aides que vous percevez pour vos travaux, votre prime ne pourra pas dépasser 40 % du montant TTC de vos travaux.

^{*} dont une bonification de 10 % uniquement en cas d'atteinte de l'étiquette D après travaux. Taux de financement de 30 % en cas d'étiquette E.

supérieurs (SUP)



RÉNOVATION D'AMPLEUR

DPF







Mes travaux

Je réalise une rénovation d'ampleur (par exemple, à la fois le chauffage, l'isolation et la ventilation) afin d'améliorer significativement le confort et la performance énergétique de mon logement.

Mon programme de travaux :

- ☑ doit comprendre au moins deux gestes d'isolation : murs, fenêtres/menuiserie, sols ou toiture;
- ☑ doit permettre un gain minimal de 2 étiquettes énergétiques;
- ☑ ne doit pas intégrer l'installation d'une chaudière à gaz ou le maintien d'un chauffage fonctionnant au fioul.

Les équipements et matériaux éligibles doivent respecter certains critères techniques.

Mes avantages

Je bénéficie d'une aide plus importante et d'un accompagnement sur mesure par un Accompagnateur Rénov' agréé.

Il intervient sur les volets :

- → **Technique**: réalisation de l'audit, conseil aux travaux.
- → **Financier**: plan de financement mobilisant les aides nationales, locales et complémentaires (caisses de retraite, etc.).
- → Administratif : assistance dans la réalisation des démarches pour déposer les aides, sélectionner les devis, etc.

Mes contacts

Pour construire mon projet : je prends rendez-vous avec mon conseiller France Rénov'.

Il pourra alors m'orienter vers un Accompagnateur Rénov'.





JE TROUVE L'ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV' LE PLUS PROCHE DE MOI

		MES NOTES